



Céluta pose des questions sur les conditions d'admission.



Depuis l'arrêté du 23 novembre 2015, huit maisons de naissance ont ouvert leurs portes dont deux dans les Drom. Manao à La Réunion et L'association Le temps de naître en Guadeloupe. L'expérimentation durera 5 ans.

8 h

Les locaux de la maison de naissance se situent au deuxième étage de la clinique Les eaux claires, au même niveau que la maternité. La première naissance a eu lieu le 7 avril ! Olivia Plaisant, sage-femme, est l'une des porteuses du projet et fondatrice de l'association créée en décembre 2015, avec Béatrice Goffin, Caroline Taille et Delphine Bruneau. L'établissement offre aux parents une nouvelle alternative. Ils n'avaient jusqu'ici le choix qu'entre une naissance en milieu hospitalier et un accouchement à domicile, rendu de plus en plus difficile à organiser.

8 h 30

Laurette Ramel, la deuxième sage-femme rencontre ce matin une famille venue spécialement de Marie-Galante. La maman, Céluta, est enceinte de 5 mois et demi. Ne voulant pas revivre une prise en charge hospitalière, elle a entendu parler de la maison de naissance.

Laurette Ramel expose au couple toutes les conditions d'éligibilité, à savoir une grossesse normale, sans risques et sans antécédents médicaux particuliers. Le couple doit souhaiter accoucher naturellement, tout en bénéficiant de la sécurité médicale moderne, ce qui rassure fortement le papa, Ludovic, au départ hésitant. *"L'accouchement à la maison de naissance reste médicalisé de par la présence des sages-femmes. Nous ne pratiquons pas d'interventions systématiques courantes (pose de perfusion et de monitoring fœtal, rupture de la poche des eaux, utilisation d'hormones synthétiques pour accélérer le travail, sondage urinaire...) et la femme est libre de choisir les positions qui lui conviennent. Mais nous assurons une surveillance médicale du travail et de l'accouchement."*

9 h 30

Olivia Plaisant reçoit Audrey pour la reprise d'un mode de contraception. C'est l'heureuse maman de la petite Naraya, née le 14 avril, deuxième bébé de la maison de naissance. Olivia lui présente les différents moyens contraceptifs, leurs avantages ou contraintes pour l'aider à faire son choix. Audrey assiste également à sa première séance de rééducation post-natale.



Audrey apprend comment porter bébé tout en rééduquant son périnée.



© BARBARA KELLER